

# Conditions générales de vente

----- INPULSA -----

Les présentes conditions générales de vente sont systématiquement portées à la connaissance de chaque acheteur pour lui permettre de réserver une prestation sur notre site internet. Le fait de passer commande implique l'adhésion entière et sans réserve de l'acheteur à ces conditions générales de vente.

## 1 DESIGNATION

INPULSA est le nom commercial et d'enseigne de la société INPULSA, SIRET N° 893 695 130 00011, dont le siège social est situé au 4098 La Lauragaise , 31670 LABEGE, France.

LE **CLIENT** désigne la société, association, groupement ou le particulier qui désire participer ou passer commande à INPULSA d'une prestation.

## 2 CONFIDENTIALITÉ

Tous les documents, photos, pris sur le site de INPULSA demeurent notre propriété et ne peuvent faire l'objet que d'un usage privé du client apparaissant sur ces photos/documents et par conséquent ne peuvent pas être communiqués à des tiers professionnels ou utilisés sous quelque motif que ces derniers, sans accord préalable de INPULSA.

## 3 RÉSERVATION

Toutes les réservations sont effectuées en temps réel en fonction des disponibilités. Les réservations s'effectuent soit sur le site internet <https://www.inpulsa.fr> soit directement sur place au 4098 La Lauragaise , 31670 LABEGE, soit par téléphone au 05 361 73 42 33 aux heures d'ouverture de la salle, sous réserve de disponibilité. Concernant les réservations en ligne, l'acheteur effectue sa commande en sélectionnant l'expérience souhaitée, une date et une heure pour une session ainsi que le nombre de participants, renseigne ses coordonnées et valide le tout, une confirmation de réservation lui est adressée par e-mail. La réservation en ligne d'une activité donne automatiquement lieu à la création d'un compte client, pour la personne ayant réalisé la réservation (conformément à la législation seule les données nécessaires à la réservation sont collectées et celles-ci peuvent être supprimées ou modifiées sur simple demande à [contact@inpulsa.fr](mailto:contact@inpulsa.fr)).

La réservation d'une session d'activité est effectuée pour une date et une heure précise, et n'est valable que pour ce créneau horaire.

La réservation effectuée pour un nombre de places limitées est actualisée en temps réel sur le site internet.

La réservation ne sera ferme et définitive qu'après réception par le client d'un e-mail de confirmation de INPULSA.

Le paiement de la prestation sera effectué sur place dans le locaux d'INPULSA , le solde devra être réglé avant l'heure de la réservation, dans le cas contraire la réservation sera annulée.

## 4 MODIFICATION / ANNULATION

Aucun remboursement ne sera effectué en cas d'annulation d'une session par l'acheteur. Par ailleurs, l'article 121-21-8 du Code de la Consommation ne prévoit pas de délais de rétractation pour la réservation d'activités de loisirs sur Internet. Une session n'est pas échangeable avec une autre.

Toutefois, l'annulation d'une réservation dans un délai inextensible de 48 heures donnera lieu à un remboursement intégral. Passé ce délai, aucun remboursement ne sera effectué.

En cas d'annulation d'une session de la part de INPULSA, l'échange sur une autre session ou le remboursement intégral sera proposé. INPULSA s'efforcera de prévenir l'acheteur dans les meilleurs délais.

Les clients sont invités à se présenter dans le centre 15mn au minimum avant le début de leur session. En cas de retard, le temps de retard sera décompté du temps effectif d'occupation du ou des box réservés et la réservation pourra être annulée.

Dans le cadre, d'une opération événementielle, une privatisation complète du site est possible, les conditions d'annulation sont alors les suivantes :

Annulation du fait du client : en cas de désistement total ou partiel, refus, ou annulation de la part du client, INPULSA sera libéré de toute obligation envers le client et celui-ci ne pourra pas prétendre au report de l'événement à une autre date et devra verser à INPULSA titre d'indemnité de résiliation contractuelle irréductible :

jusqu'à 60 jours avant la prestation : acompte remboursable

de 59 à 30 jours avant la prestation : 50% du cout total de la prestation

de 29 à 15 jours avant la prestation : 75% du cout total de la prestation

de 14 jours au jour J avant la prestation :100% du cout total de la prestation

Annulation du fait de INPULSA : en cas d'annulation par INPULSA d'une ou de plusieurs prestations prévues lors de la signature du devis, INPULSA remboursera intégralement l'acompte versé par le client. Le client renonce expressément à poursuivre ou à réclamer à INPULSA tout type de dédommagement ou pénalités du fait de l'inexécution par INPULSA de tout ou partie de son contrat. En tout état de cause, INPULSA ne saurait être tenu responsable de l'inexécution de ses obligations en cas de forces majeures définies par le code civil et notamment en cas de grève totale ou partielle, inondation, incendie, panne informatique, accidents de circulation, accidents humains, intempéries, révoltes, manifestations.....

## 5 - TARIFS / MODALITÉS DE RÈGLEMENT

Les tarifs communiqués par INPULSA sont indiqués en euros toutes taxes comprises et les prestations sont payables par avance.

Toute autre prestation non comprise dans la réservation initiale donnera lieu à une facturation supplémentaire. INPULSA se réserve le droit de modifier ses tarifs à tout moment, la prestation étant toutefois facturée sur la base des tarifs en vigueur au moment de l'enregistrement de la réservation.

INPULSA accepte les modes de règlement suivants :

Pour les clients particuliers :

- Dans le centre : espèces, carte bancaire

Pour les clients professionnels :

- Carte bancaire, chèque, virements bancaires

A noter que pour les clients professionnels, les réservations de groupes, ou les demandes de privatisation les clients devront directement prendre contact avec les représentants légaux de INPULSA afin de définir des modalités de règlement.

## 6 - DÉROULEMENT DES EXPERIENCES DE RÉALITÉ VIRTUELLE INPULSA

L'offre de réalité virtuelle de INPULSA dépend de l'expérience sélectionnée. Le prix, la durée d'activité, le type d'équipement utilisé, et/ou le type de contenu proposé varie en fonction :

### EXPERIENCES ARCADE

La durée d'une session dans un espace de l'univers ARCADE est de 25 minutes, Cette durée intègre l'installation dans les espaces, le briefing, l'équipement des casques et masques de réalité virtuelle et l'éventuel nettoyage de ces matériels.

Les clients ayant réservé une ou plusieurs box jouent entre eux, les uns après les autres, en définissant par eux même leur temps individuel de jeu. La prestation de INPULSA correspond à la mise à disposition d'un espace et de son équipement de réalité virtuelle indépendamment du nombre de personnes constituant le groupe.

Afin d'assurer des conditions optimales de convivialité et de sécurité, INPULSA préconise une seule personne par espace (voir sur <https://www.inpulsa.fr> pour de plus amples informations sur les jeux disponibles),

## EXPERIENCES AVENTURE / ESCAPE GAME

La durée d'une session de type aventure AVENTURE dure entre 40 minutes et 1 heure. S'agissant d'une activité de type « Escape Game » dont la durée dépend de la performance du client, il est impossible de déterminer la durée exacte d'une session. Toutefois, le contenu proposé est conçu pour permettre un temps de jeu tel qu'énoncé précédemment. Cette durée intègre l'installation dans les espaces, le briefing, l'équipement des casques et masques de réalité virtuelle et l'éventuel nettoyage de ces matériels. La prestation de INPULSA correspond à la mise à disposition d'un espace, de son équipement de réalité virtuelle, ainsi que des Jeux suivants : INCARNA (Chapitre 1 et 2), ISS : Mission Rescue, On Mars (voir sur <https://www.inpulsa.fr> pour de plus amples informations sur les jeux disponibles)

## 7 - REMISES

Les remises proposées par INPULSA ne sont pas cumulables.

Les divers coupons de réductions, remises spéciales, ou tout autre offre tarifaire éditée et distribuée par INPULSA, ne s'applique pas aux prix de vente d'événements de groupes ou d'entreprises qui entraînent la privatisation du centre ou l'établissement d'un devis par INPULSA.

## 8 - ASSURANCES (VOLS-DÉTÉRIORATION)

INPULSA ne pourra en aucun cas être tenue responsable de la disparition éventuelle d'objets laissés sur le site où se déroule la prestation. Toutes les détériorations et/ou les disparitions de matériel subies par INPULSA et commises par les participants pendant une prestation seront facturées au client et devront être réglées avant le départ des participants, sauf accord express de INPULSA.

INPULSA se réserve le droit de refuser le jeu et d'expulser, sans remboursement de la prestation, tout contrevenant au bon usage du matériel et au respect des règles de sécurité édictées lors du briefing avant la partie.

INPULSA se réserve le droit de demander une caution avant toute utilisation du matériel et ce avant toute prestation, si elle ne le fait pas au départ, elle peut vous réclamer de payer les dommages aux équipements et matériel sur le champ si elle juge que vous avez détérioré son matériel ou ses équipements.

## **9 - RÈGLEMENT INTÉRIEUR ET DE SÉCURITÉ**

Une personne arrivant en état d'ébriété donnera lieu à une exclusion immédiate.

INPULSA vous informe qu'une expérience de réalité virtuelle est hautement immersive. L'aspect virtuel, bien qu'extrêmement proche de la réalité, comporte des aspects contre nature qu'il est bon de connaître et d'accepter avant de se lancer dans l'expérience.

Une notice d'information et d'avertissement sera remise aux participants.

Certains troubles ou certaines maladies ne sont pas compatibles avec les prestations proposées par INPULSA. Aussi, INPULSA se dégage de toute responsabilité vis-à-vis des personnes atteintes de pathologie telle que l'épilepsie, troubles cardiaques, troubles aigus de la mobilité, troubles psychiatriques (trouble de l'anxiété / stress post-traumatiques), ainsi qu'aux personnes souffrant du mal des transports, aux femmes enceintes et aux personnes âgées.

L'accès aux installations est réservé aux personnes âgées de 13 ans ou plus non accompagnées. Les personnes mineures peuvent accéder aux installations à partir de 7 ans, à condition d'être accompagnées d'une personne majeure et que leur responsable légal, ou accompagnant majeur, remplisse et signe une décharge de responsabilité en lieu et place de l'accompagné mineur.

Certains jeux, de part leur classification (PEGI), ne seront pas accessibles aux personnes mineurs.

INPULSA se réserve le droit de demander une pièce d'identité en vue de contrôler l'âge des participants.

L'accès aux animaux est interdit dans nos installations (exception faite des chiens guides, et chiens d'aveugles)

## **10 - DROIT APPLICABLE ET TRIBUNAUX COMPÉTENTS**

Les présentes conditions générales sont soumises à la loi française. En cas de litige, les tribunaux de Toulouse sont seuls compétents.